

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement du Canada remercie le Sous-comité des droits de la personne et du développement international du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international pour son rapport de mai 2002 intitulé « *Conflits, droits de la personne et démocratie en Colombie : Un programme d'action canadien* ». Le rapport, rédigé à la suite de 11 mois de consultations publiques, représente une importante contribution aux échanges de vues réguliers sur le rôle du Canada en Colombie et donne de précieux conseils et orientations pour de futures décisions de principe.

Nous sommes reconnaissants au Sous-comité de s'être efforcé d'inviter à comparaître des témoins ayant une diversité de vues afin de broser un tableau aussi complet que possible de la situation en Colombie. Nous notons aussi avec satisfaction l'intérêt des membres du Sous-comité qui se sont rendus en Colombie en février 2002 pour se renseigner davantage en entendant pour eux-mêmes ce que les Colombiens ont à dire. Nous croyons que le point de vue juste et équilibré présenté dans le rapport est le résultat des nombreuses perspectives différentes exprimées pendant ces 11 mois.

Comme le souligne le rapport à juste titre, c'est en Colombie que l'on trouve les seules forces insurgées armées importantes et que sont commises les plus graves violations des droits de la personne de l'hémisphère. La Colombie est le principal producteur et distributeur mondial de cocaïne raffinée, dont 70 à 80 % aboutissent en Amérique du Nord, consommée par environ 180 000 Canadiennes et Canadiens chaque année et appuyant les entreprises du crime organisé partout dans le pays. La Colombie a le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de ses frontières dans le monde, après le Soudan et l'Angola, soit environ deux millions de personnes. Elle a aussi le plus grand nombre d'enlèvements : en 2001, plus de 3 000 personnes ont été enlevées, y compris 303 mineurs et 49 étrangers. Environ 3 500 personnes meurent chaque année à cause du conflit, soit à la suite d'exécutions extrajudiciaires, de meurtres politiques ou de combats.

Pour ces motifs, la Colombie a un lien direct avec les trois objectifs de la politique étrangère du Canada, à savoir la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; la projection des valeurs et de la culture canadienne dans le monde. Presque tous les éléments du Programme d'action du gouvernement en matière de sécurité humaine présentent un certain intérêt dans le contexte colombien, y compris les menaces visant les civils, les déplacements intérieurs, l'érosion du contrôle de l'État, les stupéfiants et la criminalité organisée, la contamination de l'environnement, les armes légères, les enfants soldats, les mines terrestres, la responsabilité et la saine gestion des affaires publiques. C'est pourquoi le gouvernement du Canada et un nombre croissant de Canadiennes et de Canadiens accordent à la Colombie une grande priorité en matière de politique étrangère. Le premier ministre Jean Chrétien a souligné l'appui qu'accorde le Canada au gouvernement de la Colombie lorsqu'il a rencontré le président élu Uribe à Ottawa le 20 juin 2002.